



Bonne
et heureuse
année **2010!**

Nouvel an

Voeux du PCA

" Bonne et Heureuse année 2010 à tous "



DIAKITE C. Souleymane
Président du Conseil
d'Administration de l'ATCI

Au cours de l'année 2009 qui vient de s'écouler, l'Agence des Télécommunications de la Côte d'Ivoire (ATCI) s'est attelée à travailler à la réalisation de ses objectifs qui sont, entre autres, l'accroissement des performances du marché des télécommunications; l'assainissement du secteur; la protection des consommateurs; la baisse des tarifs des communications et l'amélioration de la qualité de services. Et, à ce jour, nous pouvons affirmer que le bilan est positif. C'est pourquoi, en ce début de

l'année 2010, je voudrais au nom du Conseil d'Administration, remercier tous ceux, qui de près ou de loin, contribuent à donner à l'ATCI cette place de choix qu'elle a dans l'économie ivoirienne.

Mes remerciements s'adressent d'abord aux autorités ivoiriennes et plus précisément aux ministres de tutelle technique et financière que sont Monsieur Hamed BAKAYOKO des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication d'une part, et Monsieur DIBY Koffi Charles, de l'Economie et des Finances d'autre part. Ensuite, je

n'oublie pas nos partenaires au développement que sont les opérateurs du secteur. Enfin, j'associe les consommateurs et les agents de l'ATCI.

Je voudrais également au moment où cette année commence, présenter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de Santé, de Prospérité et de Succès.

Paix dans nos cœurs ; Paix dans nos foyers ; et Paix dans notre pays! Bonne et Heureuse année 2010 à tous!

Voeux du DG

" Santé, Prospérité et Paix ! "

Depuis le mois de juin 2009, l'Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ATCI) a pris le pari de créer une passerelle d'informations avec vous, chers lecteurs, en mettant à votre disposition à une fréquence mensuelle, "La Lettre de l'ATCI".

L'ambition d'un tel support, faut-il le rappeler, est d'informer essentiellement, mais non exclusivement, le grand public sur le secteur des télécommunications, sur les activités de l'Agence à l'aune de ses missions régaliennes, de promouvoir et présenter ses capacités mais aussi et surtout, de prendre en compte, aux fins de règlement, les aspirations des populations, notamment en tant que consommateurs des services de télécommunications.

C'est dans le droit fil de cette démarche que nous avons successivement traité des thèmes comme

l'identification des abonnés de téléphonie mobile; les antennes de téléphonie mobile et notre santé; la stratégie nationale de la cybersécurité; l'interconnexion et la tarification; la qualité des services de télécommunications; les chiffres du secteur etc.

Au fur et à mesure que ces thématiques étaient traitées, nous nous satisfaisions de votre intérêt, à travers les nombreux courriers adressés à nos services. Je voudrais donc vous remercier pour cette participation active au projet de cette publication dont la co-animation vous incombe dans une certaine mesure.

Sept mois après le début d'une telle aventure et en ce début d'année, permettez-moi de vous présenter à vous, chers lecteurs, mais au-delà, à vos familles respectives, mes vœux de Bonne et Heureuse année 2010; vœux de

santé, de prospérité et de paix.

Ces vœux vont aussi à l'endroit des travailleurs de l'Agence. Eux qui, sans relâche, oeuvrent au quotidien pour l'amélioration des services de télécommunications et dont le travail nous vaut d'être respectés ici comme ailleurs.

Ceci dit, pour ce premier mois de l'année, nous nous faisons un devoir, en plus de nos vœux, de vous entretenir d'un thème important qui constitue une avancée majeure dans les télécommunications en général, celle de la téléphonie mobile en particulier : la **troisième génération** !

Vous en saurez davantage en lisant notre dossier (Focus) rédigé à cet effet.

Bonne lecture et encore bonne et heureuse année 2010!



KLA Sylvanus
Directeur Général
de l'ATCI

Voeux du SG

" Je forme le vœu que chacun puisse mener à bien les projets qui lui sont chers "



M'POUE Sylvestre
Secrétaire Général
de l'ATCI

En cette année nouvelle, je voudrais de prime abord, comme il est de coutume, former des vœux de solide santé à l'endroit, non seulement de tous ceux et celles qui nous font le plaisir de lire « La Lettre de l'ATCI », mais aussi de toutes les personnes qui vivent en Côte d'Ivoire.

Par la suite, étant donné que l'on ne peut véritablement jouir de sa santé et la maintenir à niveau dans un environnement sous

stress, je voudrais souhaiter que ce pays en quête d'une vraie paix depuis quelques années, obtienne enfin cette paix au moment où il s'apprête à souffler sa cinquantième bougie, la bougie d'une certaine maturité ; que cette paix soit stable et qu'elle rejaillisse sur chacun de nous et s'établisse par ricochet dans nos foyers.

Ainsi, tirant profit d'une bonne santé dans la paix, je forme le vœu

que chacun puisse mener à bien les projets qui lui sont chers, prospérer, et voir exaucés ses désirs positifs profonds.

Enfin, je souhaite comme tous les ivoiriens et les amis de la Côte d'Ivoire que notre équipe nationale de football remporte la 27ème édition de la CAN et aille le plus loin possible en coupe du monde.

La Lettre de L'ATCI

LE MENSUEL GRATUIT
DU REGULATEUR DES TELECOMS

Janvier 2010 - N°007

Téléphonie mobile

La Côte d'Ivoire bientôt dans la 3^{ème} génération



Après plus d'une décennie d'utilisation de la téléphonie mobile dite de deuxième génération (2G), la Côte d'Ivoire se prépare activement à amorcer le virage de la troisième génération (3G) de téléphonie mobile: une nouvelle gamme dans la technologie mobile, dont l'ATCI est convaincue des retombées positives, tant pour l'Etat, les opérateurs de téléphonie mobile que, surtout, pour les consommateurs.

> suite page 4

Focus

Téléphonie mobile



La Côte d'Ivoire bientôt dans la 3G

> suite page 3

A ceux de nos lecteurs pour qui ces termes pourraient paraître rébarbatifs, il faut dire qu'il s'agit tout simplement d'évolution dans la norme, venant pallier à chaque étape, les limites et insuffisances de l'existant d'une part, et d'autre part, prenant en compte les besoins du moment exprimés par les utilisateurs. Ainsi, la première génération de téléphonie mobile fonctionnait en analogique avec tout ce que cela comportait comme limites et contraintes. Par exemple, les téléphones utilisés étaient particulièrement volumineux, avec une faible autonomie. Par ailleurs, les réseaux ne permettaient pas une utilisation optimale du spectre de fréquences et possédaient de faibles mécanismes de sécurité exposant au piratage les communications. Comme exemples de réseaux de première génération on peut citer: Radiocom 2000 déployé en France, NMT (Nordic Mobile Telephone) dans les pays scandinaves ; et AMPS (Advanced Mobile Phone System), lancé aux Etats-Unis. Ces réseaux ont été rendus obsolètes avec l'apparition d'une seconde génération entièrement numérique au milieu des années 80, entrée en exploitation commerciale au début des années 90.

LES RESEAUX MOBILES DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

Grâce à ces réseaux de deuxième génération, il est possible de transmettre la voix ainsi que des données de faibles volumes, par exemple des messages textes (SMS, pour Short Message Service) ou des messages multimédias (MMS, pour Multimedia Message Service). En outre, la numérisation et l'évolution de l'électronique ont permis de réduire la taille des terminaux (téléphones mobiles) et d'améliorer la capacité des réseaux à permettre l'accès simultané des utilisateurs.

Il existe plusieurs normes de réseaux mobiles de deuxième génération notamment :

- Le GSM qui est la norme la plus utilisée (Europe, Asie, Afrique, Amérique) ;
- L'IS 95 utilisée principalement aux Etats-Unis ;
- Le D-AMPS (Digital AMPS) utilisée aux Etats-Unis et au Canada dont les réseaux sont progressivement remplacés par le GSM.

La Côte d'Ivoire, quant à elle, a fait le choix de la norme GSM (Global System for Mobile communications), qui connaît le succès spectaculaire que l'on sait et qui a permis un développement rapide de la téléphonie mobile.

Cette norme a été optimisée pour les communications de type voix et

visait essentiellement à répondre aux exigences de communication permanente, sans préjudices du lieu et du temps.

Le « boom » de l'Internet en 2000 associé aux besoins de plus en plus grandissants de services innovants, à savoir des services multimédia intégrant la voix, les images et la vidéo, ont dévoilés les premières limites du GSM. En effet, malgré ses évolutions (GPRS et EDGE)* pour rendre disponibles ces services via les réseaux mobiles, il a fallu songer à de nouveaux systèmes de télécommunications mobiles. Ainsi est née la 3ème génération de réseaux, capables d'offrir l'infrastructure nécessaire qui puissent améliorer les performances des services actuels et tenir compte, dans une certaine mesure, de ceux à venir.

LA 3G COMME SOLUTION AUX NOUVELLES ATTENTES

Il convient de souligner toutefois, que la 3G n'est pas une simple évolution de la 2G; c'est un nouveau réseau reposant sur des concepts différents de ceux de la 2G. Cependant, la compatibilité 2G / 3G est assurée dans le cadre de la définition des normes 3G.

Un réseau mobile est dit de troisième génération lorsqu'il est conforme à une norme utilisant l'une des interfaces radio (au

nombre de 6 à ce jour) définies dans le cadre des IMT 2000 (International Mobile Telecommunications 2000) par l'Union Internationale des Télécommunications. Aujourd'hui, l'on utilise plutôt le terme générique IMT pour désigner les IMT 2000 et leurs évolutions.

Les réseaux mobiles de troisième génération les plus connus sont: l'UMTS (Universal Mobile Telecommunication System) ; le CDMA 2000 EV-DO et le WIMAX mobile.

Les premiers déploiements 3G de par le monde ont débuté en 2000. A ce jour, les réseaux UMTS ont été déployés dans la plupart des pays européens. Certains pays africains tels que le Maroc, le Sénégal, le Ghana, l'Afrique du sud, sont déjà à l'ère de la 3G.

A l'instar de ces pays, la Côte d'Ivoire est confrontée aux limites de la 2G à satisfaire les besoins des usagers, notamment l'Internet mobile. Les études prospectives et la maturité du marché laissent entrevoir que l'amélioration des performances des réseaux par la 3G permettra de faire décoller l'Internet mobile et les services multimédia.

LES TELEPHONES 3G

Cependant, le succès de la 3G en Côte d'Ivoire, comme partout ailleurs, sera lié à la disponibilité

des terminaux ou téléphones. En effet, les terminaux 2G ne peuvent pas fonctionner sur les réseaux 3G. Les terminaux 3G permettent de visualiser des séquences vidéo, jouer en réseau, écouter de la musique ou tout simplement téléphoner, et de jouir pleinement des capacités du réseau 3G. Des terminaux de ce type sont actuellement disponibles mais restent encore chers pour l'utilisateur.

LA 3G, UN MOTEUR DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La 3G impose certes, de nouveaux et coûteux investissements, mais les potentialités en terme de services à offrir aux usagers devraient permettre de rentabiliser ces investissements et favoriser la naissance de nouveaux acteurs, qui contribueront à dynamiser le marché de la téléphonie par la

fourniture de services de contenus. En tout état de cause, cette nouvelle ère se présente comme une véritable aubaine pour les consommateurs, surtout pour les utilisateurs férus de nouvelles technologies; pour les opérateurs en ce qui concerne le développement de leurs activités, et pour le pays, une occasion de demeurer dans le peloton de tête de l'innovation technologique.

En définitive, s'il est vrai que la croissance du secteur est tirée par la téléphonie mobile, l'introduction de la 3G peut être considérée à bon droit comme un catalyseur visant à consolider cette situation.

***GPRS (General Packet Radio Service) :** Permet d'ajouter au GSM la transmission de données par paquets à faible débit (144kbit/s en pratique).

***EDGE (Enhanced Data rates for GSM Evolution) :** Amélioration par rapport au GPRS qui permet d'atteindre des débits allant jusqu'à 384kbit/s.



L'Invité du mois

"L'ATCI se prépare à attribuer les licences 3G"



BINI Kouame

Sous-directeur chargé
de la gestion du spectre
à la Direction des
Radiocommunications
à l'ATCI

Quelles sont les missions de la commission chargée des licences 3G ?

Comme l'indique sa dénomination, cette commission est chargée de définir les conditions et les modalités d'octroi des licences de troisième génération. Ces missions consistent principalement en la préparation, au lancement de l'appel d'offres, au dépouillement des offres, et à leur analyse. La commission lancera, dès que possible, l'appel d'offres pour la sélection des opérateurs candidats et validera les résultats. La commission est donc au début et à la fin de tout le processus. Pour conférer un caractère international à cette attribution de licences, l'ATCI se fait assister d'un cabinet extérieur de renommée.

Quelle est la composition de la commission ?

La commission est principalement composée d'agents (7) de l'ATCI et d'un (1) représentant du ministère des NTIC.

Quel est le point de vos actions ?

Des séminaires ont été organisés, qui ont permis de faire un meilleur cadrage des actions à mener pour l'octroi des licences 3G, tout en tenant compte des spécificités des télécommunications en Côte d'Ivoire. Nous avons donc fait, avec l'appui du cabinet sélectionné, l'état des lieux de l'octroi et de l'exploitation des licences de deuxième génération et nous avons listé les services que la 3ème génération va permettre de fournir aisément. Actuellement nous abordons la dernière tâche qui consiste à déterminer le mode de choix des opérateurs soumissionnaires pour la 3G, le mode de fixation de la

contrepartie financière de la licence et les dispositions essentielles du cahier des charges. C'est dire que l'ATCI se prépare à attribuer les licences 3G.

A quand donc l'attribution des premières licences 3G ?

Sauf cas de force majeure, les opérateurs de licences 3G seront connus au cours de cette année 2010.

Serait-ce à dire que dès début 2011, le consommateur ivoirien pourrait bénéficier des services 3G ?

Pas forcément en début d'année car, selon les prescriptions des cahiers de charge, tout opérateur bénéficiant d'une licence, dispose d'un délai d'un an pour ouvrir techniquement et commercialement ses services.

Tribune du consommateur

Question

Bonjour, je remercie d'abord l'ATCI pour l'effort fourni en vue de la baisse des prix de communication. Ma préoccupation est de savoir pourquoi la connexion internet sur les téléphones mobiles est encore aussi chère. Merci de me répondre

Sindou

Réponse

Tout d'abord, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre magazine et à cette rubrique en particulier. En réponse à votre préoccupation, il est bon de savoir que les opérateurs sont libres de fixer leurs tarifs. Cependant, le régulateur veille à ce que ces tarifs soient orientés vers les coûts encourus pour la fourniture des services. En ce qui concerne le service Internet en général, un élément clé dans la tarification est le coût de l'accès à l'international qui se fait principalement par le biais d'un seul câble sous-marin. Ce faisant, malgré le nombre de fournisseurs, l'on ne peut véritablement jouir des avantages d'une concurrence sur ce segment qui se matérialiserait par une baisse des coûts. En outre, pour le cas spécifique de l'Internet mobile, sa cherté est aussi liée justement à la mobilité, qui nécessite une infrastructure plus complexe et des ressources rares (fréquences), comme ce fut le cas à l'apparition de la téléphonie mobile par rapport à la téléphonie fixe.

Consommateurs, faites nous part de vos questions ou remarques à l'adresse suivante: lalettre@atci.ci ou au 20 34 49 80

Des métiers...des Hommes: Gestionnaire du plan de numérotation



APATA Jean-Paul
Chef de Service
Numérotation à l'ATCI

" Ce métier exige une forte capacité d'analyse et d'anticipation "

En application du décret n° 99-441 du 11 juillet 1999 relatif au plan national de numérotation et de l'arrêté interministériel n° 02 du 07 mars 2007 relatif aux frais et redevances liés à l'attribution et la réservation des numéros, l'Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire, précisément le Service Numérotation, assure la gestion du plan national de numérotation.

Le métier de gestionnaire du plan de numérotation, qu'exerce M. Jean-Paul APATA, Chef de Service Numérotation à l'ATCI, consiste en la planification des ressources en numérotation en fonction du type de service, de l'évolution du marché et de l'évolution des réseaux et services. Il consiste également à l'attribution, la réservation, le retrait et le contrôle de l'utilisation des numéros, conformément à la réglementation en vigueur. En plus du plan national de numérotation, Jean-Paul assure entre autres, la gestion du plan d'adressage des équipements de réseaux téléphoniques

(recommandation UIT-T Q.708) et du plan d'identification des utilisateurs mobiles (recommandation UIT-T E.212).

Avant d'intégrer l'ATCI en 2004, Jean-Paul a d'abord obtenu une maîtrise en Electronique, Electrotechnique, Automatisme et Informatique à l'UFR SSMT (Sciences des Structures, de la Matière et de la Technologie) de l'Université de Cocody en 2000 puis, un diplôme d'ingénieur télécoms acquis en 2003 à Télécom Bretagne, ex-Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Bretagne ENST-Br (France).

« Le métier de gestionnaire du plan de numérotation, nous assure t-il, exige d'une part, une forte capacité d'analyse et d'anticipation en ce qui concerne la conception du plan de numérotation et la planification des ressources, et d'autre part, beaucoup de rigueur dans la gestion quotidienne du plan de numérotation et des autres plans. »

Repère Samuel MORSE



Père de l'alphabet Morse

Samuel Finley Breese Morse, connu sous le nom de Samuel Morse, était un peintre américain qui développa un télégraphe électrique et l'alphabet qui portent son nom. Faut-il le rappeler, l'alphabet Morse, considéré comme le précurseur des communications numériques, est un code permettant de transmettre un message à l'aide de séries d'impulsions courtes et longues. Né le 27 avril 1791 à Charlestown près de Boston (Massachusetts), Samuel Morse, après des études à l'Université Yale (Connecticut, USA) obtient son diplôme et travaille chez un éditeur à Boston en 1811 tout en se consacrant à la peinture.

C'est en 1832, suite à une conversation sur l'utilisation de l'électro-aimant et les travaux d'Ampère avec le géologue américain Charles Thomas Jackson, à bord du navire qui le ramène d'Europe, ou il avait étudié durant trois ans les beaux-arts, qu'il conçoit l'idée d'un télégraphe électrique. En 1835, il réalise la première maquette de son télégraphe avec ses maigres moyens de professeur de peinture et de sculpture à l'Université de New York. Plus tard, en 1837, il cherche à concrétiser son idée avec l'aide de deux partenaires, Leonard Gale, un professeur de science à l'Université de New York et Alfred Lewis Vail. C'est durant leurs travaux que l'alphabet Morse, composé de deux signes : courts et longs, sur la base des idées de Vail vit le jour. En 1840, Morse dépose le brevet pour son télégraphe qui sera, des 1846, développé par des sociétés privées. Si ce télégraphe fut détrôné par la suite par les télégraphes automatiques, téléscripteur, etc. le code est, utilisé à l'heure actuelle par les militaires comme moyen de secours pour la transmission, et par certains radars et feux, pour la signalisation maritime.

Le 2 avril 1872, Samuel Morse meurt à New York, à 81 ans.

Nouvel an

Voeux du DCI



N'DAKON Aline

Directeur de la
Communication et de
l'International de l'ATCI

" Comme l'occasion m'est offerte en ce début d'année, je voudrais adresser à tous les lecteurs de « LA LETTRE DE L'ATCI », tous mes vœux de santé, de paix et de réussite dans toutes leurs entreprises. Je voudrais saisir cette occasion pour les remercier pour le bon accueil qu'ils ont réservé à notre journal depuis sa parution au mois de juin de l'année dernière et les assurer qu'il restera le principal canal de diffusion de l'information de notre entreprise. "

Voeux du DBP

" Je souhaite que cette année 2010 apporte à l'ATCI, la consolidation de son expertise; à tout le personnel, santé et paix du coeur; à notre pays, une paix durable ! "



PANGO - TATI Blanche

Directeur du Budget
et du Patrimoine
de l'ATCI

Voeux du DEP



BOUO Bella

Directeur des Etudes et de la
Prospective de l'ATCI

" Au seuil de cette nouvelle année, j'adresse à tous les travailleurs de l'ATCI en particulier, et à tous les acteurs du secteur des télécoms en Côte d'Ivoire en général, mes vœux sincères de santé, de prospérité et de longévité. Je formule le vœu ardent que l'année 2010, qui commence, soit une année de paix pour notre nation et de succès pour tous les travailleurs. Je voudrais profiter de cette occasion pour exprimer à tous mes collaborateurs, mes remerciements et ma reconnaissance pour leur sens élevé du devoir et pour leur dévouement à la réussite des objectifs de notre direction. "

Voeux du DAQ

" Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, à l'ensemble du personnel de l'ATCI, aux partenaires, aux consommateurs et aux Autorités ivoiriennes. En 2009, nous avons œuvré ensemble pour l'amélioration de la performance des réseaux et de la qualité des services de télécommunications. Je voudrais formuler le vœu que l'année 2010 nous apporte la bonne santé afin que nous puissions donner davantage de nous même pour relever le défi de la régulation du secteur des télécoms. Nous voudrions compter sur vous, pour accompagner l'ATCI dans le développement des télécommunications en Côte d'Ivoire. "



TROLI Bi Kaou

Directeur de l'Audit
et de la Qualité de l'ATCI

Nouvel an Voeux du DAF



AHYI Généviève
Directeur Administratif
et Financier de l'ATCI

" Que souhaiter de mieux qu'une parfaite santé,
à tous ceux qui font du secteur des télécoms,
un secteur dynamique! Pour les Autorités,
Collaborateurs, Partenaires et pour leurs proches,
de la prospérité et de la passion dans leurs activités.
Pour la Côte d'Ivoire, surtout la paix!

Très Bonne Année 2010 ! "

Voeux du DRJ

" Nous souhaitons que la nouvelle année soit riche
d'affection et de gaieté, de santé, qu'elle déborde de
bonheur, de bonnes surprises, de prospérité et
que tous ces voeux deviennent réalité.

Bonne année 2010 ! "



MESSAN Beugré
Directeur de la
Réglementation et des
Affaires Juridiques de l'ATCI

Voeux du DRC



KOFFI Simon
Directeur
des Radiocommunications
de l'ATCI

" En ce début d'année 2010, je voudrais joindre ma voix à
celle de l'ensemble des directeurs de l'ATCI pour souhaiter au
personnel et aux partenaires de l'Agence, mes meilleurs
vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Aussi, voudrais-je
exhorter l'ensemble des travailleurs à redoubler d'effort afin que
l'ATCI demeure un organe de régulation performant
et respecté. Bonne année 2010 ! "



Le mensuel **gratuit**
du **Régulateur** des Télécoms

